



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE SUR MER**

Séance du 30 Mai 2023 à 16H30

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 30 mai à 16 heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 23 mai 2023 de Madame la Présidente, Sylvie de GAETANO.

Nombre de conseillers en exercice : 15 - représentés : 2 - Absents : 2 - Quorum : 8

Étaient présents :

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente - M Didier QUENOUILLE - M Stéphane SABATHIER - M Lionel BOTTIN - M Jean-Eudes D'ACHON - M Guy de la BROUSSE - Mme Evelyne WACOGNE - Mme Marie BONHOMME - Mme Sophie MOITIE - M Adrien KERSEBET-VEGEAIS

Étaient représentés :

Mme Dominique VIGNESOULT (pouvoir à Mme Martine GUILLON) - Mme Stéphanie FRESNAIS (pouvoir à M Jean-Eudes D'ACHON)

Étaient excusés :

M Pascal BULTEZ - Mme Danielle PEGOT-CAPELLE

Secrétaire de séance :

Mme Isabelle SAITER

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Procès-verbal du 31 mars 2023

DELIBERATIONS

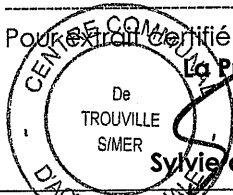
- 1- Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité du service d'aide à domicile

SEANCE – POINTS – VOTES ET DISCUSSIONS

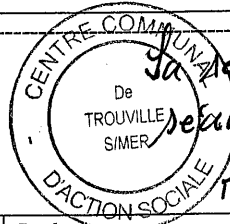
Adopté à l'unanimité	Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2023
2023.29 Adopté à l'unanimité	Autorisation de recruter des agents non contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité du service d'aide à domicile Jean-Eudes D'ACHON demande ce que font les saisonniers après leur contrat. Martine GUILLON lui précise qu'il est difficile de trouver des employés et si le C.C.A.S. a la possibilité de les garder il le fait. Il s'en suit une discussion sur les difficultés de

	recrutement des travailleurs saisonniers.
Fin de séance 16H45	

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



Sylvie de GARTANO
Sylvie de GARTANO



La Secrétaire de
séance
Martine GuILLON
Martine GuILLON

Publié sous forme électronique sur le site internet de la commune WWW.trouville.fr le :

Date

(Dans la semaine qui suit la séance du conseil d'administration au cours duquel le PV a été arrêté soit : jusqu'au

Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à disposition du public

ANNEXE

EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS